Informations de base

1998/0065(CNS) CNS - Procédure de consultation Directive	Procédure terminée
Travail à temps partiel, accord-cadre UNICE, CEEP et CES (exten. directive 97/81/CE au Royaume-Uni) **Subject** 4.15.03 Aménagement du temps de travail, horaires **Zone géographique** Royaume-Uni	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission pour avis**	**Rapporteur(e) pour avis**	**Date de nomination**
	FEMM Droits de la femme		

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires sociales	2081	1998-04-07

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
03/03/1998	Publication de la proposition législative	COM(1998)0084	Résumé
19/03/1998	Vote en commission		
30/03/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/04/1998	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
07/04/1998	Fin de la procédure au Parlement		
05/05/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1998/0065(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive

Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 100
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	EMPL/4/09927

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0191/1998 JO C 138 04.05.1998, p. 0076-0084	01/04/1998	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1998)0084	03/03/1998	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0457/1998 JO C 157 25.05.1998, p. 0064	25/03/1998	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Directive 1998/0023
JO L 131 05.05.1998, p. 0010 Résumé

Travail à temps partiel, accord-cadre UNICE, CEEP et CES (exten. directive 97/81/CE au Royaume-Uni)

1998/0065(CNS) - 07/04/1998 - Acte final

OBJECTIF : étendre la directive 97/81/CE du Conseil concernant l'accord-cadre sur le temps partiel au Royaume-Uni. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Décision 98/23/CE du Conseil étendant au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord la directive 97/81/CE concernant l'accord-cadre sur le travail à temps partiel conclu entre l'UNICE, le CEEP et la CES. CONTENU : La directive étend la directive 97/81/CE concernant l'accord-cadre sur le temps partiel conclu par l'UNICE, le CEEP et la CES (COS97221) au Royaume-Uni qui, en raison du Protocole social, ne participait pas à l'accord. Cette extension ne modifie en rien le texte de base de la directive, excepté une disposition relative à la date de transposition

de l'accord-cadre au Royaume-Uni, à savoir le 7 avril 2000. ENTREE EN VIGUEUR : la décision entre en vigueur le 07.04.1998. DATE DE TRANSPOSITION AU ROYAUME-UNI : 07.04.2000.

Travail à temps partiel, accord-cadre UNICE, CEEP et CES (exten. directive 97/81/CE au Royaume-Uni)

1998/0065(CNS) - 03/03/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF : étendre la directive 97/81/CE du Conseil concernant l'accord-cadre sur le temps partiel conclu entre les partenaires sociaux au Royaume-Uni. CONTENU : Suite à la conclusion du Traité d'Amsterdam prévoyant l'insertion dans le traité du Protocole sur la politique sociale et à la décision du Royaume-Uni d'adhérer aux dispositions sociales du nouveau traité, la Commission propose d'étendre la directive 97/81/CE concernant l'accord-cadre sur le temps partiel conclu par l'UNICE, le CEEP et la CES (voir fiche de procédure COS97221) à ce pays. L'extension de la directive au Royaume-Uni ne modifie pas le texte de la directive de base, excepté une disposition relative à la date de transposition de l'accord-cadre au Royaume-Uni (2 ans après l'entrée en vigueur de la présente directive).

Travail à temps partiel, accord-cadre UNICE, CEEP et CES (exten. directive 97/81/CE au Royaume-Uni)

1998/0065(CNS) - 01/04/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition de directive visant à étendre au Royaume-Uni la directive 97/81/CE sur l'accord-cadre sur le travail à temps partiel (procédure sans rapport) conclu entre l'UNICE, le CEEP et la CES.